

Fil d'information

[Communiqués diffusés aujourd'hui](#)

[Invitation aux médias des 4 derniers jours](#)

[Assemblée nationale du Québec](#)

[Ministères et cabinets](#)

[Organismes et tribunaux](#)

[Thématiques](#)

[Régions administratives](#)

[Recherche dans le Fil d'information](#)

[Abonnement](#)

[À propos du Fil d'information](#)

Québec renouvelle les protocoles d'entente avec les organismes communautaires et lance une consultation publique sur la pauvreté et l'exclusion sociale

QUÉBEC, le 6 nov. 2015 /CNW Telbec/ - Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Sam Hamad, annonce le renouvellement des protocoles d'entente avec les organismes communautaires pour une durée de trois ans ainsi que le lancement d'une consultation publique en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

« Ce renouvellement pluriannuel de 63,9 M\$ favorisera la stabilité financière de 383 organismes communautaires et, par le fait même, le maintien des emplois au sein de ces organismes. Notre gouvernement reconnaît le travail réalisé par les organismes communautaires, qui sont sur la première ligne pour répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables. Ils sont de précieux alliés dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et leur action contribue à créer une société plus juste, inclusive et équitable. D'ailleurs, les consultations publiques qui débutent aujourd'hui permettront aux acteurs concernés de se prononcer sur les meilleurs moyens de poursuivre la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale », a déclaré le ministre Sam Hamad.

Consultation publique en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Au cours des 15 dernières années, le gouvernement a intensifié ses efforts afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Deux plans d'action gouvernementaux ont depuis été adoptés afin de cibler les actions à mener.

« Les points de vue que nous recueillerons lors de la consultation alimenteront notre réflexion pour l'élaboration d'un troisième plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale. Le gouvernement veut poursuivre ses efforts, qui ont porté fruit avec les deux premiers plans. J'ai été au cœur de la consultation qui a mené au deuxième plan, en plus de travailler au dévoilement et à la mise en œuvre de ce dernier. J'ai ainsi pu constater à quel point cette lutte repose sur une responsabilité collective », a ajouté le ministre Hamad. Le ministre a poursuivi en soulignant que le Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015 était prolongé jusqu'au 31 mars 2017.

Jusqu'au 16 décembre 2015, les citoyens sont invités à remplir un questionnaire en ligne afin de faire connaître leur point de vue sur la pauvreté et l'exclusion sociale au Québec. Le public et les organismes pourront aussi déposer un mémoire à l'intention du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale d'ici le 29 janvier 2016. Les organisations autochtones auront, quant à elles, jusqu'au 26 février 2016 pour déposer leur mémoire, basé sur un cahier de consultation adapté à leurs réalités. Au cours des prochains mois, des groupes de discussion seront également organisés ainsi que des rencontres ciblées avec des organismes communautaires, des organisations autochtones et des partenaires nationaux et régionaux pour lutter contre la pauvreté et ainsi favoriser la solidarité et l'inclusion sociale. Ces rencontres s'échelonneront jusqu'au printemps 2016.

Rappelons que le plan d'action découle de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, qui a été adoptée à l'unanimité en 2002. Cette loi a pour objectif de guider le gouvernement et l'ensemble de la société québécoise vers la planification et la réalisation d'actions pour amener progressivement le Québec au nombre des nations industrialisées comptant le moins de personnes pauvres. Dix-neuf ministères et organismes participent aux travaux préparatoires à l'élaboration du troisième plan d'action en matière de

Recherche dans le Fil d'information

Pour faire une recherche dans les communiqués ou les invitations aux médias

[Recherche dans le Fil d'information](#)

solidarité et d'inclusion sociale.

Pour participer à la consultation publique, visitez le site Web du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, à l'adresse www.mess.gouv.qc.ca.

Source :

Cynthia St-Hilaire
Attachée de presse
Cabinet du ministre du Travail,
de l'Emploi et de la Solidarité sociale
et ministre responsable
de la région de la Capitale-Nationale
Tél. : 418 643-4810

Renseignements :

David McKeown
Direction des communications
Ministère du Travail, de l'Emploi
et de la Solidarité sociale
Tél. : 418 646-0425, poste 61087

[Autres communiqués diffusés par Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale](#)
[Autres communiqués diffusés par Cabinet du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale](#)
[Autres communiqués diffusés par Emploi-Québec](#)

Accueil
Le Québec
Votre gouvernement

Nous joindre
Recherche
Politiques et conditions
d'utilisation
Accessibilité

Citoyens
Entreprises
Visiter le Québec
Espace international



© Gouvernement du Québec, 2015